



Bulletin trimestriel de la Banque Centrale des Comores



N°11

Publication : Sept. 2016

www.banque-comores.km

Sommaire

Mot du gouverneur	1
I. Evolution de la situation monétaire, bancaire et financière	3
II. Evolution des soldes d'opinion	7

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Situation monétaire.....	3
Tableau 2 : Dépôt par catégorie (en % du total)	3
Tableau 3 : Crédit par catégorie(en % du total)	4
Tableau 4 : Chambre de compensation	5
Tableau 5 : Opérations de change manuel et de transfert d'argent.....	6
Tableau 6 : Évolution des principaux taux d'intérêt et de change	6
Tableau 7 : Stock de la dette extérieure à fin 2008.....	9
Tableau 8 : Evolution de l'encours de la dette extérieure de 2010 à 2015 (en millions FC).....	11
Tableau 9 : Indicateurs de coûts et risques sur le portefeuille de la dette à fin 2013.....	14

Liste des graphiques

Figure 1: Evolution des ressources et emplois des établissements de crédit.....	3
Figure 2: Evolution du taux de créances douteuses et du taux de provisionnement	4
Figure 3: Composition de la dette extérieure par type d'intérêt	11
Figure 4: Structure du portefeuille de la dette par devises	11

Place de France – BP : 405 MORONI

Tel: (+269) 773 18 14 / 773 10 02 - Fax: (+269) 773 03 49

Email: gdir-etudes@banque-comores.km - Site web: www.banque-comores.km

MOT DU GOUVERNEUR

Mesdames et Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter le bulletin de la Banque Centrale des Comores du 2^{ème} trimestre 2016.

Dans ce numéro, en plus des parties que nous développons régulièrement sur les évolutions monétaires, bancaires et financières et les enquêtes de conjoncture, nous avons choisi de publier la situation de la dette publique extérieure.

Il s'agit d'un sujet majeur pour les Comores, car depuis l'indépendance du pays en juillet 1975, la dette extérieure a été l'instrument privilégié pour le financement des investissements publics, notamment pour la réalisation des infrastructures de base.

En 2000, l'encours de la dette extérieure a représenté 113,9% du Pib et 23% du Pib pour la dette intérieure. Ce niveau très élevé de la dette par rapport à la richesse nationale a pesé lourdement dans le budget de l'Etat.

L'insuffisance des ressources budgétaires, associée à l'accroissement des dépenses courantes, a concouru l'accumulation des déficits budgétaires et d'importants arriérés de paiement de la dette, rendant insoutenable le service de la dette extérieure.

Cette situation a longtemps impacté les relations financières de notre pays avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux, et qui ont parfois abouti à des périodes de sanction, privant le pays à recourir à l'endettement extérieur.

Ce cas de figure ayant concerné plusieurs pays en développement, a poussé les institutions de Bretton Woods, sous l'initiative de la Banque Mondiale, à réfléchir sur des instruments de traitement de la dette des pays les plus pauvres et les plus endettés.

L'initiative pays pauvres très endettés (PPTE) est fondée sur une action coordonnée de la communauté internationale, y compris les institutions multilatérales de développement (Banque mondiale, Fonds monétaire international, banques régionales de développement) pour réduire le poids de la dette extérieure à un niveau soutenable, et a donc été mise en place en 1996, puis renforcée en septembre 1999.

Cet instrument a été complété par l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM), adoptée en 2005 suite au G8 de Gleneagles. Les pays atteignant le point d'achèvement de l'initiative PPTE bénéficient également d'une annulation de l'ensemble de leurs dettes envers le FMI, la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement.

Les Comores se sont engagées dans cette initiative par la négociation d'un programme de 3 ans avec le FMI financé par une Facilité Elargie de Crédit (FEC).

Le point de décision a été atteint en juin 2010 et le point d'achèvement en décembre 2012, aboutissant à une annulation de 176 millions de dollars US de la dette extérieure, dont l'encours est passé de 47,2% du Pib en 2009 (lancement de l'initiative) à 23,5% en 2015, rendant viable la dette extérieure et l'amélioration des indicateurs macroéconomiques de la dette.

Dans un contexte international encore difficile, une nouvelle stratégie de ré-endettement est à bâtir, en privilégiant notamment les ressources concessionnelles pour les projets prioritaires.

M. Mzé Abdou Mohamed Chanfiou

I. EVOLUTION DE LA SITUATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

1.1 LA SITUATION MONETAIRE

EVOLUTION DE M2 (EN MILLIONS FC)	JUIN-15	SEPT-15	DEC-15	MARS-16	JUIN-16
CIRCULATION FIDUCIAIRE	22 810	25 796	30 387	27 785	28 645
DEPOTS A VUE	37 188	42 541	45 992	48 565	47 465
DEPOTS D'EPARGNE	36 466	36 977	37 380	39 125	39 720
MASSE MONETAIRE (M2)	96 464	105 314	113 759	115 475	115 830
AVOIRS EXTERIEURS NETS	47 111	52 507	79 360	74 544	68 668
CREDIT INTERIEUR	76 027	79 223	64 337	71 522	77 350
CREANCES NETTES A L'ETAT	10 673	12 506	-4 264	2 169	4 999
CREDITS A L'ECONOMIE	65 354	66 716	68 600	69 353	72 351
AUTRES POSTES NETS	(26 674)	(26 415)	(29 937)	(30 584)	(30 187)
SOURCE : BCC, DEEMF					

Tableau 1 : Situation monétaire

A fin juin 2016, la masse monétaire a progressé de 0,3% par rapport à fin mars 2016, en passant de 115,5 milliards FC à 115,8 milliards FC sur la période.

Les composantes de la masse monétaire ont évolué comme suit :

- les dépôts à vue se sont établis à 47,4 milliards FC à fin juin 2016 contre 48,6 milliards FC au 31 mars 2016, soit une baisse de 2,3% ;
- En revanche, les dépôts d'épargne sont en hausse de 1,5%, en s'établissant à 39,7 milliards FC ;
- La circulation fiduciaire, maintenue à un niveau élevé de 28,6 milliards FC au 30 juin 2016, a progressé de 3,1% au second trimestre.

Au niveau des contreparties, les crédits à l'économie affichent une croissance de 8,1% entre le premier et le deuxième trimestre de l'année 2016, s'établissant à 77,3 milliards FC à fin juin 2016 contre 71,5 milliards FC à fin mars 2016.

Les avoirs extérieurs nets ont par contre diminué de 7,9% entre le 31 mars et le 30 juin 2016, en passant de 74,5 milliards FC à 68,7 milliards FC sur la période, en relation avec la contraction des avoirs extérieurs bruts, les engagements extérieurs demeurant stables sur la période.

La couverture extérieure de la monnaie s'élève à 59,3% à fin juin 2016 contre 69,8% à fin décembre 2015, et après 48,8% à fin juin 2015.

1.2 L'ACTIVITE BANCAIRE

A fin juin 2016, le total des bilans consolidés des établissements de crédit, a baissé de 1,1% par rapport à fin mars 2016, en relation avec la forte contraction de la trésorerie nette (-11,3%), et dans une moindre mesure avec la baisse des dépôts (-1,4%), en dépit de la consolidation de l'encours de crédit brut (+4,4%). En effet, au cours du trimestre sous revu, le crédit aux entreprises a augmenté de 2,5% et les crédits aux particuliers de 6,3%.

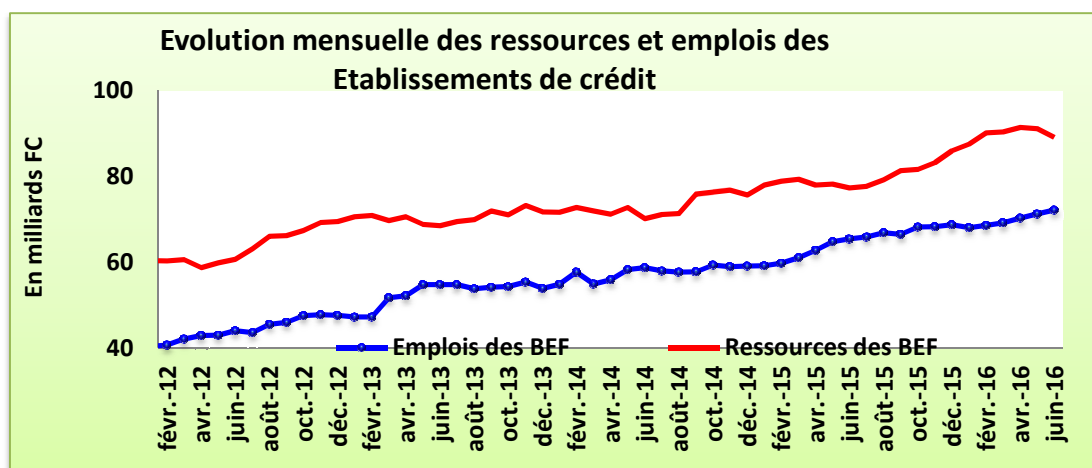


Figure 1: Evolution des ressources et emplois des établissements de crédit

La trésorerie nette s'est aussi raffermie, en relation avec l'augmentation des dépôts de la clientèle sur les 12 derniers mois. En revanche au second trimestre, l'encours des dépôts s'est établi à 89,1 milliards FC contre 90,4 milliards FC à la fin du 1^{er} trimestre, soit une baisse de 1,4%.

En termes de répartition, la part des dépôts des ménages a légèrement augmenté, s'établissant à 71,7% contre 71% au trimestre précédent, après 72% à fin

décembre 2015, tandis que celle des entreprises privées est passée de 17,5% en mars 2016 à 18,6% en juin 2016, après 17,2% à fin décembre 2015.

En revanche, la part des dépôts des entreprises publiques a diminué, passant de 6,6% à fin mars 2016 à 5,8% à fin juin 2016, après 5,4% en juin 2015 tandis que la part des « Autres dépôts » est passée de 4,9% à 3,9% sur la même période (4,7% en juin 2015).

DEPOTS PAR CATEGORIE	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016T1	2016T2
ENTREPRISES PUBLIQUES	5,4	7,9	6,4	6,6	5,8
ENTREPRISES PRIVEES	18,4	16,3	17,2	17,5	18,6
MENAGES (Y.C SECTEUR INFORMEL)	71,5	71,4	72,0	71,0	71,7
AUTRES	4,7	4,4	4,4	4,9	3,9

Tableau 2 : Dépôt par catégorie (en % du total)

Au niveau des crédits à la clientèle, l'encours s'est établi à 72,2 milliards FC après 69,2 milliards FC à fin mars 2016 (+4,4%) et 68,8 milliards FC en décembre 2015 (+5,0%).

En termes de répartition, la tendance observée au trimestre précédent s'est confirmée. La part des financements alloués aux entreprises privées a à nouveau baissé, s'établissant à 48,9% à fin juin 2016 après 49,8% à fin mars 2016 et 51% à fin décembre 2015, tandis que celle des financements

bancaires accordés aux ménages (notamment le secteur informel) a encore augmenté, s'élevant à 48,8% après 48,0% à fin mars 2016 et 45,8% à fin décembre 2015.

La part des financements accordés aux autres catégories est restée stable, s'élevant à 0,6% contre 0,5% en mars 2016 (1,2% à fin décembre 2015) pour les entreprises publiques et à 1,7% à fin juin 2016 comme à fin mars 2016 (2,0% à fin décembre 2015) pour la rubrique « Autres ».

CREDITS PAR CATEGORIE	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2
ENTREPRISES PUBLIQUES	1,3	1,1	1,2	0,5	0,6
ENTREPRISES PRIVEES	50,4	49,9	51,0	49,8	48,9
MENAGES (Y.C INFORMEL)	46,2	46,9	45,8	48,0	48,8
AUTRES	2,0	2,0	2,0	1,7	1,7

Tableau 3 : Crédit par catégorie(en % du total)

Au niveau de la qualité du portefeuille, après avoir enregistré une forte dégradation au cours du 1^{er} trimestre 2016, l'encours des créances douteuses étant passé de 13,2 milliards FC en décembre 2015 à 16,6 milliards FC à fin mars 2016 (+26%), une légère baisse a été observée au 2nd trimestre, avec un encours de 16,2 milliards FC à fin juin 2016, correspondant à un taux de créances douteuses de 22,5% à fin juin 2016 après 24% à fin mars 2016 et contre 19,1% en décembre 2015.

Ces créances ont été provisionnées à hauteur de 8,6 milliards FC à fin juin 2016 contre 8,8 milliards FC à fin mars 2016 et 8,1 milliards FC en décembre 2015, représentant respectivement 53,2% contre 53% et 61,2%.

Au niveau des autres composantes du bilan, la trésorerie nette s'est fortement contractée de 11,3%, ressortant à 33,2 milliards FC contre 37,4 milliards FC à fin mars 2016 après 34,2 milliards FC à fin décembre 2015.

Les immobilisations nettes se sont contractées de 0,5% par rapport à mars 2015 (-0,9% par rapport à décembre 2015) et les fonds propres se sont contractés de 0,4% par rapport à mars 2016, mais sont en hausse de 1,1% par rapport à décembre 2015.

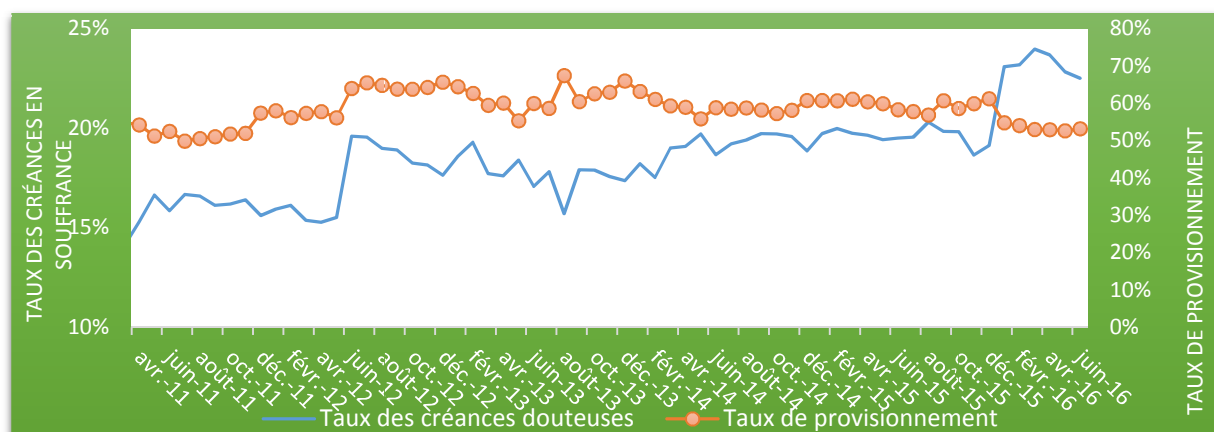


Figure 2: Evolution du taux de créances douteuses et du taux de provisionnement

1.3 CHAMBRE DE COMPENSATION

*En millions FC		CHEQUES		VIREMENTS	
		PRESENTES A LA COMPENSATION	REJETES	PRESENTES A LA COMPENSATION	REJETES
2015 T2	NOMBRE	13 356	299	2 821	37
	VALEUR*	12 818	285	13 473	28
2015 T3	NOMBRE	12 468	320	3 055	58
	VALEUR*	13 735	312	13 745	38
2015 T4	NOMBRE	13 558	250	3 148	49
	VALEUR*	12 972	261	17 100	190
2016 T1	NOMBRE	13 172	251	3 004	50
	VALEUR*	12 080	171	13 790	84
2016 T2	NOMBRE	15 708	358	3 210	68
	VALEUR*	14 694	330	15 023	439

Tableau 4 : Chambre de compensation

15.708 chèques, représentant une valeur totale de 14,7 milliards FC, ont été présentés à la chambre de compensation au 2nd trimestre 2016 contre 13.172 chèques d'une valeur totale de 12,1 milliards FC au trimestre précédent et contre 13.356 chèques d'une valeur totale de 12,8 milliards FC au 2nd trimestre 2015.

358 chèques, représentant une valeur totale de 330 millions FC, ont fait l'objet de rejet, une statistique en forte hausse par rapport aux deux trimestres précédents, où les rejets avaient concernés 251 chèques (171 millions

FC) au 1^{er} trimestre 2016, et 250 chèques (261 millions FC) au 4^{ème} trimestre 2015.

Au niveau des virements, 3.210 opérations représentant une valeur totale de 15 milliards FC ont été présentées à fin juin 2016, après 3.004 opérations (13,8 milliards FC) à fin mars 2016 et contre 2.821 opérations (13,5 milliards FC) à fin juin 2015.

En termes de rejets, 68 virements d'une valeur totale de 439 millions FC ont été rejetés contre 50 virements, représentant 84 millions FC à fin mars 2016 et contre 37 opérations rejetées (28 millions FC) à fin juin 2015.

1.4 OPERATIONS DE CHANGE DU SYSTEME BANCAIRE ET TRANSFERTS REÇUS ET EMIS PAR LES SOCIÉTÉS DE TRANSFERTS D'ARGENT

Les transferts d'argent reçus par l'intermédiaire des sociétés spécialisées se sont élevés à 7,1 milliards FC comme au 4^{ème} trimestre 2015, et contre 6,4 milliards FC à la fin du 1^{er} trimestre 2016.

En revanche, les achats de devises effectués par le système bancaire ont fortement chuté, ne représentant que 2,4 milliards FC contre 6,2 milliards FC à fin mars 2016. Cette baisse

qui a déjà été observé à la même période de l'année dernière avec un différentiel de 3 milliards FC, a été plus accentuée cette fois, l'écart s'élevant à 3,8 milliards FC, expliquant en partie la rareté des devises observée au cours de cette période.

Au niveau des transferts émis, le total cumulé des transferts émis à fin juin 2016 (5,8 milliards FC) est supérieur au montant réalisé sur la même période de l'année 2015 (4,3 milliards FC). En effet, une forte accélération a été enregistrée au 2nd trimestre 2016, avec 3,1 milliards FC de transferts émis contre 2,3 milliards FC au 2^{er} trimestre 2015, en liaison avec les difficultés rencontrées par les opérateurs à se fournir en devises sur la période.

En effet, les ventes de devises ont fortement chuté, ne représentant que l'équivalent de 3,8 milliards FC contre 6,5 milliards FC au 1^{er} trimestre 2016 et 5,7 milliards FC au trimestre précédent.

Au total, le solde net des entrées et des sorties de devises (change manuel et transferts) est resté positif, avec 9,5 milliards FC en entrée et 6,9 milliards FC en sortie.

EN MILLIONS FC	CHANGE MANUEL		TRANSFERTS TRANSITANT PAR LES SOCIETES SPECIALISEES	
CHANGE MANUEL	ACHATS	VENTES	RECEPTIONS	EMISSIONS
2015 T1	8 293	5 951	6 494	2 010
2015 T2	5 316	6 320	6 906	2 306
2015 T3	10 561	5 569	8 210	2 170
2015 T4	6 132	5 694	7 106	2 404
ANNEE 2015	30 303	23 534	28 717	8 890
2016 T1	6 233	6 491	6 424	2 706
2016 T2	2 405	3 772	7 135	3 141

Tableau 5 : Opérations de change manuel et de transfert d'argent

1.5 EVOLUTION DES PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

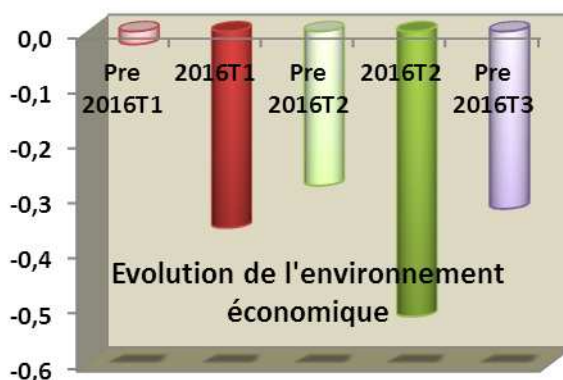
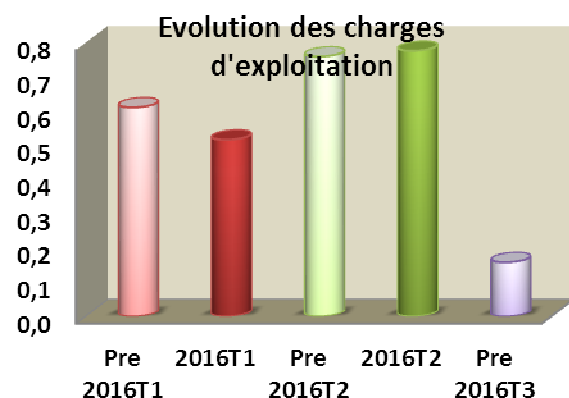
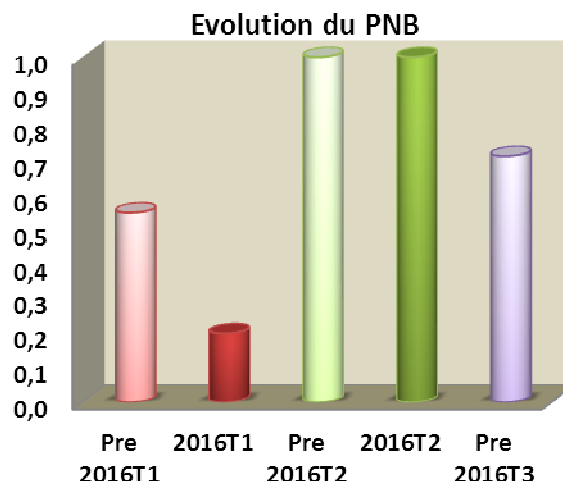
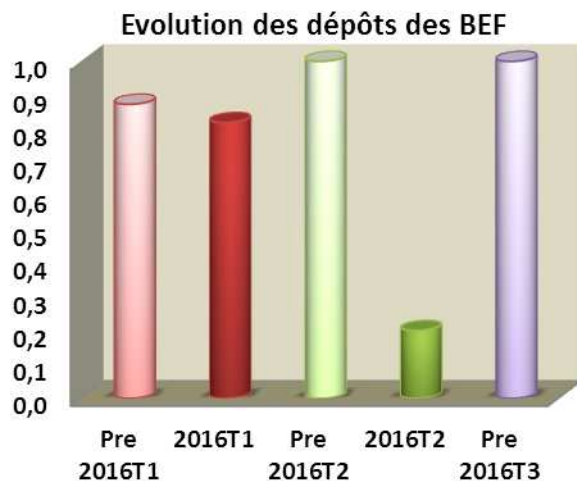
	FEV-16	MARS-16	AVR-16	MAI-16	JUIN-16
TAUX NATIONAUX					
ESCOMPTE BCC (EONIA+1,5)	1,260	1,207	1,162	0,16	1,17
TAUX DE REMUNERATION DES DEPOTS DES EC AUPRES DE LA BCC					
-RESERVES LIBRES (EONIA - 1/8)*	-0,365	-0,418	-0,463	-0,46	-0,46
-RESERVES OBLIGATOIRES (EONIA -1,25)*	-1,490	-1,543	-1,588	-1,59	-1,58
TAUX DEBITEURS	[7 - 14]	[7 - 14]	[7 - 14]	[7 - 14]	[7 - 14]
TAUX DE LA BCE					
EONIA	-0,240	-0,293	-0,338	-0,34	-0,33
PRET MARGINAL	0,30	0,25	0,25	0,25	0,25
EURIBOR 1 MOIS	-0,247	-0,310	-0,341	-0,35	-0,36
EURIBOR 6 MOIS	-0,116	-0,133	-0,138	-0,14	-0,16
EURIBOR 12 MOIS	-0,009	-0,012	-0,010	-0,01	-0,03
TAUX DE CHANGE PAR RAPPORT AU FRANC COMORIEN A FIN DE MOIS (A TITRE INDICATIF)					
ARIARY – MGA (MADAGASCAR)	0,1418	0,1346	0,1341	0,1377	0,1364
DIRHAM – AED (EMIRATS ARABES UNIS)	123,1921	117,6984	117,0878	120,3052	120,9261
DOLLAR – USD (ETATS UNIS D'AMERIQUE)	451,8440	432,1192	431,4371	441,0685	443,1343
ROUPIE – MUR (MAURICE)	12,5691	12,2712	12,2872	12,5690	12,5084
SHILLING – TZS (TANZANIE)	0,2067	0,1977	0,1961	0,2020	0,2024
YUAN- CNY (CHINE)	69,0597	66,8734	66,2431	67,0594	66 ,7030

Tableau 6 : Évolution des principaux taux d'intérêt et de change

II. EVOLUTION DES SOLDES D'OPINION

Le solde d'opinion correspond à la différence entre le pourcentage des réponses positives et le pourcentage de réponses négatives.

Chaque opinion exprimée est pondérée par le bilan de l'établissement, considéré comme clé de pondération unique.



Pour le 2nd trimestre 2016, les dirigeants des établissements de crédit avaient dans leur majorité anticipé une hausse des dépôts, mais la réalité a été mitigée. En revanche, ils sont tous unanimes sur les prévisions du 3^{ème} trimestre 2016, anticipant tous une hausse des dépôts.

Au niveau des charges d'exploitation bancaires, ils confirment tous leur augmentation au cours du 2nd trimestre 2016, telle qu'ils l'avaient prévu, mais sont

mitigés sur leur évolution au 3^{ème} trimestre, avec toutefois une anticipation haussière.

Au niveau du PNB, ils confirment leurs prévisions du 2nd trimestre 2016, et sont globalement confiants quant à son évolution positive au cours du 3^{ème} trimestre 2016.

En revanche, dans le contexte post-électoral, ils jugent très négativement l'environnement économique au cours du trimestre écoulé et se montrent pessimistes pour le trimestre en cours.

III. SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

EXTERIEURE

La présente note retrace la situation de la dette extérieure de l'Etat (hors dette des entreprises publiques) pour la période 2009 – 2015. Elle expose la situation avant la mise en place du programme avec le Fonds monétaire international (FMI), relatif à l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE), qui a abouti à l'allègement de la dette après l'atteinte du point d'achèvement le 20 décembre 2012.

3.1 PRINCIPAUX CREANCIERS ET SITUATION DE LA DETTE AVANT L'IPPTE

La dette publique des Comores est composée majoritairement de dette extérieure (71%). A la fin de l'année 2008, cette dette était principalement due à des créanciers multilatéraux (78,9%), dont essentiellement la Banque mondiale (45,7%) et le groupe de la BAD (13,1%).

Le tableau ci-dessous donne les encours de la dette par créanciers à fin 2008 :

MULTILATERAUX	En millions FC
BAD/FAD	11.439
BADEA	8.552
BEI	498
BID	3.020
FIDA	2.679
IDA	39.967
OPEP	1.116
FMI	1.691
FMA	99
SOUS-TOTAL	69.061
BILATERAUX	
France	3.632
A.DHABI	891
CHINE	195.
F.KOWEITEN	8.914
F.SAUDIEN	4.492
MAURICE	309
SOUS-TOTAL	18.433
TOTAL GENERAL	87.494

Tableau 7 : Stock de la dette extérieure à fin 2008

A fin 2008, le montant total de la dette extérieure s'est élevé à 87,5 milliards FC, représentant respectivement 49,8% du Pib, 209,1% du budget de l'Etat et 318% des exportations de biens et services, démontrant le niveau insoutenable de la dette, avec ses impacts négatifs au niveau des finances publiques.

En 2009, les Autorités comoriennes ont engagé des réformes économiques et institutionnelles importantes, notamment avec l'accord triennal de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) avec le Fonds Monétaire International (FMI) entré en vigueur au mois de septembre, en vue d'aboutir à l'allègement de la dette extérieure de l'Union des Comores.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme FEC, les Comores ont engagé des négociations avec le Club de Paris débouchant, le 19 novembre 2009, sur un accord de rééchelonnement de la dette publique extérieure.

Cet accord, qui traite de 13 millions de dollars, concerne la France, l'Italie et dans une moindre mesure l'Union Européenne, dont la dette est répartie entre les pays membres.

Cet accord a été conclu selon les termes dits de "Naples", soit une réduction de 67% du service de la dette et un rééchelonnement des remboursements sur 40 ans, dont 16 ans de grâce à un taux d'intérêt concessionnel pour les prêts consentis aux conditions d'aide publique au développement (APD). Pour les prêts non consentis aux conditions de l'Aide Publique au Développement (prêts non APD), les arriérés et les échéances à venir ont été annulés à hauteur de 67% et les 33% restant, ont été rééchelonnés sur 23 ans, dont 6 ans de grâce à un taux d'intérêt de marché.

3.2 EXECUTION DU PROGRAMME IPPTE ET ALLEGEMENT DE LA DETTE

La conclusion positive en juin 2010, par le Conseil d'administration du FMI de la première revue des résultats économiques des Comores dans le cadre d'un programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC), a constitué la première étape, en permettant aux Conseils d'administration du Fmi et de la Banque Mondiale de se prononcer favorablement à l'admission des Comores au point de décision de l'Initiative PPTE.

A compter de cette date, une profonde restructuration de la dette publique extérieure comorienne a été engagée, avec les allègements intérimaires accordés de la part des créanciers du Club de Paris, de la Banque mondiale et du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD).

En effet, au cours de la période 2009-2012, le stock de la dette extérieure est passé de 98,409 milliards FC en 2010 à 90,963 milliards FC en 2012, soit une réduction de 7,56%. Cette évolution s'explique par l'effet combiné des remboursements envers les différents créanciers, des allègements, des fluctuations des taux de change.

La poursuite du programme FEC a permis par la suite, l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE et IADM le 20 décembre 2012, les Comores devenant le 35^{ème} pays membres à atteindre cet objectif, bénéficiant ainsi d'une réduction substantielle de la dette extérieure, d'environ 176 millions de dollars, soit 59% de la dette externe totale (ou encore 28% de son PIB).

Au cours de l'année 2013, les représentants des pays créanciers du Club de Paris et de

l'Union des Comores se sont réunis le 28 février 2013 et ont convenu d'une annulation de dette pour un montant total de 8,06 millions de dollars, représentant, en valeur actuelle nette, 85,5% du stock de la dette, à la date d'entrée de l'Union des Comores dans l'initiative PPTE renforcée.

Ainsi à fin 2013, le montant total de la dette extérieure s'est élevé à 48,8 milliards FC, représentant respectivement 21,3% du PIB, 88,7% du budget de l'Etat et 130,5% des exportations de biens et services, soit un niveau soutenable de la dette, comparativement aux normes internationales en vigueur.

En juillet 2014, les gouvernements comorien et français ont signé une convention relative à l'annulation intégrale de la dette postale, d'un montant total de 4,9 millions d'Euros, dans le cadre du processus de traitement de la dette au sein du Club de Paris. En revanche, le cas de la dette hospitalière, résultant de factures impayées des comoriens qui ont bénéficié des soins de santé en France, reste en suspens, aucun pourparler n'ayant été engagé avec les autorités françaises.

Le gouvernement s'est parallèlement attelé à négocier avec ses créanciers non-membres du Club de Paris, afin d'obtenir un traitement comparable d'allègement de dette, conformément aux exigences du programme FEC conclu avec le FMI.

Ainsi, des accords de rééchelonnement ont été signés avec la BADEA, l'OPEP, la BID, le Fonds Koweïtien, le Fonds Saoudien, Maurice et l'IDA (dont 3 prêts n'étaient pas entièrement effacés en décembre 2012).

Parallèlement, toute la dette BAD/FAD a été annulée, de même que celles

contractées auprès d'Abu Dhabi et de la BEI.

Pour les emprunts FIDA, une partie a été annulée et le reste rééchelonné, tandis que la dette auprès de COTECNA a été liquidée.

CATEGORIES DE CRÉANCIERS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
MULTILATÉRAUX	73 443	72 690	70 654	28 004	29 173	32 755
FAD	11 389	10 977	10 114	0	0	0
IDA	40 421	39 306	38 614	3 071	5 540	6 153
BID	3 124	3 063	3 219	3 773	3 221	3 643
FIDA	2 577	2 477	2 409	1 250	1 250	1 141
BADEA	9 676	9 609	9 535	11 630	11 630	12 583
OPEP	1 200	1 200	1 011	1 228	N.D.	1 363
BEI	482	473	180	0	0	0
FMI	4 574	5 585	5 572	7 052	7 532	7 872
BILATÉRAUX	21 182	21 045	21 882	20 834	18 389	25 238
CLUB DE PARIS	7 659	7 556	3 706	4 750	1 181	1 181
HORS CLUB DE PARIS	13 523	13 489	18 176	16 084	17 208	24 057
FONDS SAOUDIEN	3 113	3 113	4 957	10 037	10 134	6 747
ABU DHABI	427	427	0	0,00	0	0
KOWEIT	8 952	8 952	8 952	5 547	5 619	11 440
MAURICE	269	235	329	156	183	183
EXIM BANK CHINE	-	-	-	-	-	2 760
EXIM BANK INDE	-	-	-	-	-	2 927
AUTRES CRÉANCIERS	762	762	3 938	344	1 272	-
TOTAL	94 625	93 735	92 536	48 838	47 562	57 993
DETTE EXTÉRIEURE/PIB	48,0%	45,2%	42,3%	21,3%	19,9%	23,5%
DETTE PUBLIQUE/PIB	62,3%	56,0%	52,0%	29,6%	28,2%	30,1%

Source: CSDRMS/DDP

Tableau 8 : Évolution de l'encours de la dette extérieure de 2010 à 2015 (en millions FC)

L'atteinte des initiatives PPTE et IADM, suivi du passage en Club de Paris, ont constitué une étape cruciale dans le processus de normalisation des relations entre les Comores et la communauté financière internationale, en permettant de rétablir la viabilité de la dette extérieure.

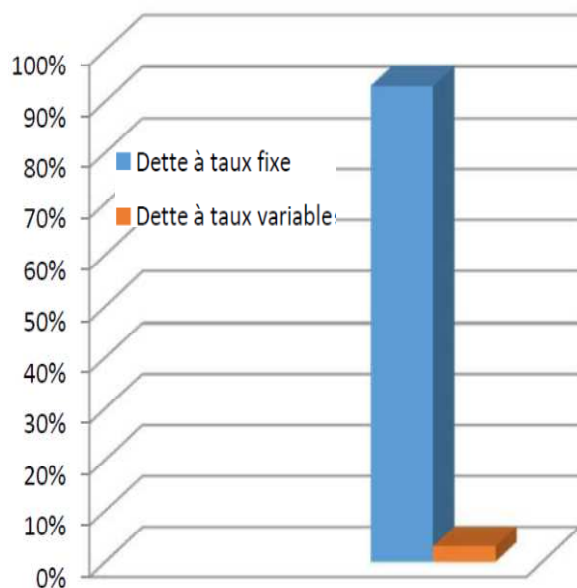
Toutefois, face aux difficultés budgétaires récurrentes caractérisées par les déficits de trésorerie persistants et en l'absence d'un marché financier intérieur, l'endettement extérieur demeure l'alternative pour relever le défi du financement du développement.

Dans un contexte international marqué par la crise financière et les problèmes d'endettement dans certains pays-bailleurs, et afin de préserver les gains de viabilité acquis à la suite des annulations obtenues, la prudence reste indispensable, aussi bien en matière de règlement du stock qu'en matière d'emprunt.

La stratégie actuelle de l'Union des Comores consiste à donner la priorité aux ressources concessionnelles apportées par les créanciers multilatéraux et bilatéraux, à taux d'intérêt faibles et à maturités longues, de

façon à ne supporter que le principal risque relatif aux fluctuations des taux de change.

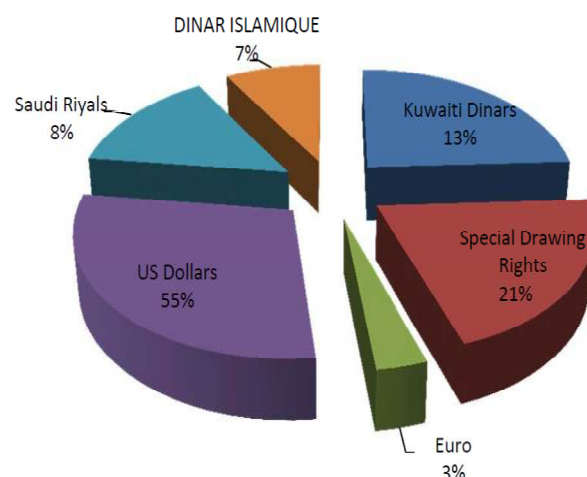
Figure 3: Composition de la dette extérieure par type d'intérêt



Source : DDP/CSDRMS

Par ailleurs, avec la mise en place du Compte Unique du Trésor, une discipline budgétaire a été instituée avec l'activation d'un mécanisme automatique de prélèvement pour alimenter un compte dédié à la dette (3 millions FC tous les jours ouvrables).

Figure 4: Structure du portefeuille de la dette par devises



RISQUE DE REFINANCEMENT	DUREE MOYENNE D'ECHEANCE (ANS) ATM	19,6
	AMORTISSEMENT DURANT L'ANNEE PROCHAINE (% DU TOTAL)	1,6
DETTE NOMINALE (MILLIONS DE USD)		100,
DETTE NOMINALE (% DU PIB)		14,7
VALEUR ACTUALISEE NETTE (% DU PIB)		10
COÛT DE LA DETTE :		0,6
RISQUE DE TAUX D'INTERET	DUREE MOYENNE A REFIXER (ANS) (ATR)	19,4
	DETTE REFIXEE DURANT L'ANNEE PROCHAINE (% DU TOTAL)	5,2
	DETTE A TAUX D'INTERET FIXE (% DU TOTAL)	97
RISQUE DE TAUX DE CHANGE	DETTE EN DEVISES (% DU TOTAL)	100
	AMORT. EN DEVISE DURANT L'ANNEE PROCHAINE (% DU STOCK DE RESERVES EN DEVISES)	NA

Source : DDP/MTDS

NA: non appliqué

Tableau 9 : Indicateurs de couts et risques sur le portefeuille de la dette à fin 2013